



Règlement du concours Rocketry Challenge 2012



www.rocketry-challenge.org

Traduction : CHALEROUX Nicolas, BESSON Sylvain.
Traduction basée sur la version américaine « June 15, 2011 »
Adaptation : AUGÉ Pauline, SERIN Pierre, DALECHAMPS Olivier.
Diffusion : Equipes Rocketry Challenge
Révision : V1.0
Date : 05/10/2011

IDENTIFICATION

Références	RC/RG/2/PLASCI/V1
Version	1.0
Etat	Final
Date d'édition	05/10/2011
Nb pages	11

ANALYSE DOCUMENTAIRE

Classe (Confidentialité) : N.C.	Type : Procédures
Mots clés : fusées, Rocketry Challenge, règlement	
Rédacteur(s) : NAR / Planète Sciences	
Résumé : Règlement du concours Rocketry Challenge 2012	
Date de première parution : 01/09/2011	Date de dernière mise à jour : 05/10/2011
Gestion en configuration (figé ou amené à évoluer) : NON	
Logiciel(s) hôte(s) : MS word 2003	Nombre de pages : 11
Emplacement : Serveur/Espace/Rocketry Challenge/Notes et documents/règlement 2012	

DIFFUSION

Organisme/Groupe	Sigle	Nom
Planète Sciences		Arnault ALIPHAT
Planète Sciences		Pauline AUGE
Planète Sciences		Paula BRUZZONE
Planète Sciences		Clément MARION
Planète Sciences		Gilles POIREY
Planète Sciences		Pierre SERIN
CNES (Doc finale seulement)		Claire EDERY GUIRADO
CNES (Doc finale seulement)		Nicolas PILLET
GIFAS (Doc finale seulement)		Cédric POST
Divers		Equipes Rocketry Challenge

MODIFICATIONS/HISTORIQUE

Version	Date	Modifications ... par ...	Approbation	Autorisation d'application	Observations
V0.1	01/09/2011	Version originale			
V0.2	25/09/2011	Suppression de tout ce qui concerne l'organisation par Sylvain Besson			
V1.0	05/10/2011	Ajout des modalités de participation et de la description des campagnes d'essai.			

SOMMAIRE

Analyse documentaire	2
Diffusion	2
Modifications/Historique	2
SOMMAIRE	3
01. Préambule	4
02. Objectif	4
03. La Sécurité	4
04. Les équipes	5
05. Les fusées	6
06. La charge utile: les œufs	7
07. Le score lié au vol	
1. Score lié au temps de vol	8
2. Score lié à l'altitude	8
08. Planning	
1. Finale Française	9
2. Finale Internationale	9
09. Récupération	14
10. Système de lancement	10
11. Contrôle de vol	11
12. Exposée scientifique	11
12. Classement	
1. Finale Française	12
2. Finale Internationale	12
13. Contact	12



1. Préambule

Lors des premières années d'existence du concours, certaines différences entre le règlement US et le présent règlement pourront survenir au sujet des aspects sécuritaires. En France, c'est le cahier des charges fusées CNES & Planète Sciences qui est le document de référence dans ce domaine.

2. Objectif

Il s'agit de construire une fusée qui devra atteindre le plus précisément possible l'altitude de 244 m¹ avec deux œufs cru embarqués à son bord.

Le temps de vol de la fusée entre son décollage et son atterrissage avec ralentisseur devra se situer entre 43 et 47 secondes.

3. Sécurité

Toutes les fusées doivent être construites et voler en accord avec la législation et les règles de sécurité CNES & Planète Sciences dont le cahier des charges se trouve à l'adresse suivante : <http://www.planete-sciences.org/espace/basedoc/Accueil>

Les minifusées seront contrôlées avant le vol et observées pendant le vol par un membre de Planète Sciences, le jugement de ce dernier sera final et définitif pour tous les aspects sécuritaires.

Les équipes participantes sont encouragées à consulter le coordinateur de Planète Sciences (Olivier DALECHAMPS) pendant les phases de conception et de réalisation pour toutes questions techniques ou réglementaires.

¹ 800 pieds

4. Les équipes

Les équipes doivent obligatoirement être inscrites sous le couvert d'une structure référente. Sont considérés comme structure : une école, un club, une association, une société.

Une même structure ne peut pas inscrire plus de cinq équipes.

Les équipes peuvent être formées à partir de membres de plusieurs structures (p. ex. plusieurs écoles) et peuvent obtenir du soutien d'autres structures que leur structure référente.

Pour participer à la finale internationale, tous les membres de l'équipe doivent être des élèves entre la 6e et la terminale.

Toutefois, pour participer à la finale française, il est possible de demander une dérogation à Planète Sciences.

Si une équipe dont un des membres n'est pas entre la 6e et la terminale gagne la finale française, cette équipe s'engage à laisser sa place en finale internationale à l'équipe classé dernière elle respectant ces critères.

Chaque équipe doit avoir un référent adulte reconnu par la structure référente.

Aucun élève ne peut être membre de plus d'une équipe. Le référent adulte peut superviser plus d'une équipe.

Chaque équipe doit avoir un minimum de trois élèves et un maximum de six élèves. Chaque membre de l'équipe doit réaliser une part significative du projet.

Aucune partie de la fusée ne peut être réalisée par un adulte, une personne extérieure à l'équipe ou par une société à l'exception de l'approvisionnement de matières premières : tube, ogive etc.

Une participation aux frais de 150€ est demandée. Cette participation inclue l'adhésion à Planète Sciences, le propulseur utilisé pour la phase qualificative de la finale ainsi que celui utilisé pour la finale si l'équipe est qualifiée. Les propulseurs supplémentaires, pour les campagnes d'essai par exemple, restent à la charge du club au tarif de 50€.

Pour participer au concours, il faut que la structure ou un des membres de l'équipe soit adhérent à Planète Sciences. Si ce n'est pas le cas, l'adhésion se fera au moment de l'inscription.

5. Les fusées

Les fusées peuvent être de toutes tailles, mais elles ne doivent pas dépasser une masse de 650 grammes au décollage. Elles ne doivent pas être réalisées à partir d'un kit commercial conçu pour emporter des œufs. Elles ne doivent être composées que d'un seul étage propulsif. La liste des moteurs certifiés par Planète Sciences utilisables dans les fusées est présentée en annexe. Il est possible d'utiliser plusieurs moteurs (tous allumés au sol) à condition que l'impulsion totale de tous les moteurs réunis ne dépasse pas 80 Newton-secondes. Les fusées ne doivent pas contenir de charges pyrotechniques exceptées celles fournies comme partie du moteur utilisé pour le vol, et celles-ci doivent être utilisées comme l'indiquent les instructions de ce moteur.

La partie de la fusée contenant les œufs et l'altimètre doit revenir au sol en utilisant un parachute.

Planète Sciences a édité une documentation expliquant comment calculer un parachute : <http://www.planete-sciences.org/espace/publications/techniques/parachutes.pdf>

Le reste de la fusée peut-être attaché à la portion contenant les œufs, l'altimètre et ce parachute, ou il peut revenir séparément avec un autre système de récupération quel que soit sa taille tant que ce système assure une vitesse de descente comprise entre 5 m/s et 15 m/s (conformément à la règle RC1 du cahier des charges minifusée de Planète Sciences).

6. La charge utile : les œufs

Les fusées doivent contenir deux œufs de poule cru d'une masse comprise entre 57 et 63 grammes (dont le diamètre est inférieur à 45 mm) et doivent être capable de les ramener au sol sans dommages ni fêlures d'aucunes sortes.

Les œufs seront fournis par l'équipe d'organisation le jour des finales nationale et internationale.

Les fusées doivent pouvoir se poser à la fin du vol sans intervention humaine (rattrapage en plein vol) et seront disqualifiées s'il y a une telle intervention.

Les œufs et l'altimètre seront extraits de la fusée à la fin du vol en présence d'un membre de l'organisation qui inspectera les œufs et lira l'altitude. Toutes protections entourant les œufs devront être enlevé par l'équipe avant cette inspection. Tout dommage sur l'un des deux œufs est disqualificatif.



7. Les scores

1. Score lié au temps de vol

Les scores sont basés sur le temps total de vol de la partie de fusée contenant les œufs et l'altimètre. Ce temps est mesuré entre le premier instant où la fusée est en mouvement dans la rampe et jusqu'à l'atterrissage ou jusqu'à ce que la fusée ne puisse plus être en vue à cause de la distance ou d'un obstacle.

Le temps sera mesuré indépendamment par deux personnes n'appartenant à aucune équipe et à l'aide de deux chronomètres distincts précis au centième de seconde (0,01 s).

Le temps de vol retenu sera la moyenne des deux chronomètres arrondie au centième de seconde (0,01 s) le plus proche. Si un chronomètre a mal fonctionné, le deuxième temps sera utilisé.

L'objectif de temps est un intervalle entre 43 et 47 secondes.

Les équipes dont le temps de vol est compris entre 43 et 47 secondes recevront le score parfait de 0.

Les équipes dont le temps de vol inférieur à 43 secondes se verront affectées un score équivalent à la différence absolue entre 43 secondes et la durée de vol moyenne mesurée au centième (0,01) de seconde le plus proche et multipliée par 3 (p. ex. 9 pts pour 40 s).

Les équipes dont le temps de vol supérieur à 47 secondes se verront affectées un score équivalent à la différence absolue entre 47 secondes et la durée de vol moyenne mesurée au centième (0,01) de seconde le plus proche et multipliée par 3 (p. ex. 6 pts pour 49 s).

Les scores liés au temps sont toujours un nombre positif ou nul.

2. Score lié à l'altitude

Les fusées doivent contenir un et un seul altimètre électronique du commerce de référence : Perfectlite ALT15K/WD, ARPA ou Pnut, disponible auprès de Planète Sciences. Cet altimètre sera fourni aux équipes le jour de la compétition, toutefois il est possible d'acheter cet altimètre avant la compétition auprès de Planète Sciences.

Cet altimètre sera inspecté 2 fois par un contrôleur : avant et après le vol.

L'altimètre ne peut en aucun cas être modifié.

Lors de l'inspection avant le vol, le contrôleur doit confirmer la remise à zéro de l'altimètre.

L'altitude de la partie de la fusée contenant les œufs, tel qu'elle a été mesurée par l'altimètre, sera la seule base pour juger le score d'altitude et cet altimètre ne peut pas être utilisé pour effectuer une autre tâche.

Le score d'altitude sera la différence absolue entre 800 pieds (correspondant à 244 m) et l'altitude rapportée par l'altimètre en pied (p. ex. 15 pts pour 785 pieds de culmination).

8. Récupération

Toute fusée non récupérée dans le temps imparti par l'organisation sera disqualifiée.

Chaque partie de la fusée doit contenir un système de récupération capable de la faire revenir à une vitesse comprise entre 5 m/s et 15 m/s (Conformément à la règle RC1 du cahier des charges fusées Rocketry Challenge de Planète Sciences).

Toute fusée dont un élément (p. ex. : un corps de propulseur vide) retombe avec une vitesse non comprise entre 5 m/s et 15 m/s à cause de l'absence, d'une insuffisance ou d'un dysfonctionnement du système de récupération sera disqualifiée.

Les parties très légères qui tombent en planant sont considérées comme ayant un système de récupération.

Le retour de la partie de la fusée contenant les œufs et l'altimètre doit se faire avant l'heure limite établie au début de la journée de vol.

Les équipes dont les œufs et l'altimètre n'auront pas été récupérés après le vol ne pourront pas être comptées comme qualifiés.

Si la partie de la fusée contenant les œufs et l'altimètre ne peut pas être récupérée après le vol parce qu'elle a atterri dans un endroit où la récupération est jugée dangereuse par un contrôleur officiel, une autre fusée peut s'y substituer pour un vol de remplacement.

L'examen des autres portions de la fusée peut être demandé s'il y a une interrogation d'un contrôleur concernant la sécurité desdites parties, par exemple une question concernant une partie de la fusée qui serait retombée de manière dangereuse.

9. Système de lancement

Planète Sciences fournit tout le matériel nécessaire au lancement des fusées (Pupitre, ligne, et rampe de lancement)

Les équipes peuvent fournir leur propre matériel de lancement si elles le désirent.

Si les équipes désirent utiliser leur propre matériel de lancement, elles doivent fournir ce matériel à Planète Sciences avant le 1er mars 2012.

Planète Sciences procédera à leur inspection et validera leur utilisation pour vérifier que le matériel respecte les règles de sécurité en vigueur. Entre autre chose, la rampe doit permettre un guidage sur une longueur d'au moins 2 mètres.

Si le système est de type « tige », celle-ci devra être de diamètre supérieur ou égal à un quart de pouce.

Il est possible d'utiliser un système à rail ou un système à 4 patins.

Les lancements seront effectués par un pyrotechnicien agréé qui assurera la mise en œuvre du moteur.

Tous les lancements doivent avoir lieu depuis le sol.

10. Contrôle de vol

Les fusées ne peuvent pas utiliser un signal généré depuis l'extérieur tel qu'une radio ou un ordinateur (à l'exception des signaux de navigation satellite GPS) pour quelque raison que ce soit après le décollage. Elles peuvent utiliser un système embarqué autonome pour contrôler tous les aspects du vol à condition que cela n'implique pas l'usage de charge pyrotechnique. La trajectoire de la fusée en phase propulsée ne pourra par ailleurs pas être contrôlée ou modifiée par l'usage d'un système actif. Toute électronique de contrôle de vol embarquée doit seulement utiliser des composants vendus dans le commerce et disponibles pour tous les participants.

11. Exposé scientifique

Il est demandé aux équipes participantes de préparer un exposé scientifique. Le thème de cet exposé doit porter sur une ou plusieurs connaissances techniques ou théoriques apprises durant la réalisation de la fusée qui est présentée lors du concours Rocketry Challenge.

Les cinq équipes arrivées en tête de la finale française présenteront leur exposé devant un jury qui lui affectera une note.

L'intégralité des équipes remettra son exposé aux organisateurs par écrit.

La note de l'exposé comptera pour 40% dans la note qui déterminera le classement final de la Rocketry Challenge ; les 60% restant concerne la note issue du résultat du vol de la fusée, selon les modalités décrites au chapitre 7.

L'équipe qui aura remporté la finale française et qui participera à la finale internationale présentera son exposé devant un jury international.

Pour le classement final, les mêmes pourcentages seront appliqués que pour la finale française.

Pour la finale internationale, le choix de la langue de l'exposé (français ou anglais) est laissé libre.



12. Classement

1. Finale française

Lors de la finale française, toutes les équipes présentes effectuent un premier vol de leur fusée. Un classement est déterminé selon les modalités décrites au chapitre 7.

Les fusées des cinq équipes arrivées en tête feront un second vol pour déterminer le classement de la partie « vol » de la compétition.

Les cinq premières places du « classement vol » seront déterminées sur la base de la moyenne des deux vols effectués pendant la compétition. De la 6^{ème} à la dernière place, le « classement vol » des équipes sera basé sur le score de leur premier vol. Les égalités donneront lieu à un partage égal des prix affectés à ces places.

Pour le classement final de la compétition française, une note finale sera établie en tenant compte du « classement vol » qui comptera pour 60% et de la note du classement issue de l'exposé, qui comptera pour 40% (voir chapitre 12).

Le gagnant de la finale française est invité à participer à la finale internationale, sauf si un de ces membres n'a pas l'âge requis (voir chapitre 4).

L'organisation se réserve le droit de prendre toutes les décisions concernant la compétition nationale.

2. Finale internationale

Les équipes présentes à la finale internationale effectueront un unique vol avec leur fusée.

Le classement de la compétition tiendra compte de la somme des scores d'altitude et de temps comme indiqué dans le chapitre 7 et de la note obtenue en présentant à un jury un exposé scientifique comme décrit au chapitre 12.

Le vol de la fusée comptera pour 60% et l'exposé pour 40%.

L'organisation se réserve le droit de prendre toutes les décisions concernant la compétition internationale.

3. Campagnes de test

A partir de début janvier 2012, Planète Sciences organisera des campagnes vous permettant de tester les vols de vos fusées et/ou la chute de vos œufs sous parachute.

Planète Sciences communiquera au plus vite les dates et les lieux de ces campagnes d'essai.

Les frais de transport et éventuellement d'hébergement sont à la charge des équipes qui désirent participer.

13. Contact

Pour tous renseignements ou toutes demandes contacter :

Olivier DALECHAMPS
16 place Jacques Brel
91130 RIS ORANGIS
Tél. : 01 69 02 76 29
Mail : olivier.dalechamps@planete-sciences.org

